

analyse ». Ce sujet, qui avait été mentionné dans la NEB précédente, a encore peu évolué depuis 2015. **La Cour rappelle donc encore qu'il est contraire aux principes d'une saine gestion budgétaire que des informations relatives à la situation financière d'opérateurs de l'État soient ainsi retenues sur le fondement d'une instruction donnée par le seul responsable de programme et que l'information financière ne circule pas correctement entre les opérateurs et les différentes tutelles.**

2.5.2.5 Un suivi nécessaire des regroupements universitaires

La connaissance de la situation financière des universités revêt un caractère stratégique dans le contexte actuel de recomposition du paysage de l'enseignement supérieur. En 2017 deux ComUE, Université de Lyon et Lille Nord de France, ont accédé aux responsabilités et compétences élargies. Quatre fusions d'universités sont intervenues ou ont été préfigurées en 2017 : Clermont-Ferrand, Limoges, Sorbonne Université et université de Lille.

Face aux surcoûts observés lors des fusions, le MESRI ne dispose pas de cadre d'analyse ni de suivi spécifique des coûts. Il indique octroyer une aide ponctuelle aux établissements d'un montant de 17€ par étudiant, même si celle-ci peut varier selon les établissements, les crédits disponibles, et des spécificités des établissements⁵⁴. Un rapport en cours de l'IGAENR devrait étudier les conséquences des fusions. Ce rapport devrait permettre d'initier une démarche de suivi des fusions plus efficace.

Sans que cela puisse porter atteinte au principe d'autonomie, la Cour ne peut qu'inviter le Ministère à mieux accompagner ex-ante et ex-post ces fusions, comme il l'avait fait pour le passage aux RCE.

2.5.2.6 Le Muséum national d'histoire naturelle ne parvient pas à redresser une situation financière dégradée

La Cour a précédemment relevé la situation alarmante du Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN), rattaché au programme 150⁵⁵. Le montage financier de la rénovation du zoo de Vincennes avait surestimé la fréquentation du zoo. Le modèle économique a ainsi été structurellement déséquilibré, les recettes ne couvrant pas les coûts induits par le contrat de

⁵⁴ Les trois universités de Lille ont reçu 1 M€ en 2016 et 1 M€ en 2018, loin des 1.1 M€ que l'on obtient si l'on retient une dotation de 17 € par étudiant (66 000 étudiants).

⁵⁵ Cour des comptes, *Rapport public annuel 2017*, Tome I. Le Muséum national d'histoire naturelle : une mutation inachevée, une institution fragilisée par le zoo de Vincennes, p. 667-708. La Documentation française, février 2017, 760 p., disponible sur www.ccomptes.fr